

## REVUE DE PRESSE

« La liberté d'information (FOI) ... est inhérente au droit fondamental à la liberté d'expression, tel qu'il est reconnu par la Résolution 59 de l'Assemblée générale des Nations Unies adoptée en 1946, ainsi que par les Articles 19 et 30 de la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948), qui déclarent que le droit fondamental à la liberté d'expression englobe la liberté de « *chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit* ».

VOICI quelques articles de presse ou de contributeurs retenus à votre attention :

1/

17 octobre 1961 - Gilles MANCERON « historien »



**[NDLR :** (Source Wiki)- Gilles MANCERON né en 1946 est engagé à gauche. Il a notamment été critiqué par des officiers ayant servi en Algérie, signataires d'un manifeste qui « *affirme que ce qui a caractérisé l'action de l'armée en Algérie ce fut d'abord la lutte contre toutes les formes de torture* » défendant ainsi leur mémoire des événements. Parmi ces critiques, Maurice FAIVRE, ancien général et docteur en sciences politiques, lui reproche notamment « *sa manière de faire, qui consiste à utiliser des petites phrases, non vérifiées et extraites de leur contexte, pour les transformer en pamphlet anticolonialiste et antimilitariste, conforme à une idéologie dévoyée des droits de l'homme.* »]

Source : [http://www.elwatan.com/hebdo/france/une-manoeuvre-d-arriere-garde-a-traiter-par-le-silence-et-le-mepris-25-10-2016-331482\\_155.php](http://www.elwatan.com/hebdo/france/une-manoeuvre-d-arriere-garde-a-traiter-par-le-silence-et-le-mepris-25-10-2016-331482_155.php)

55 ans après, les responsables de deux lieux de propagande bien connus des anciens de l'OAS et des nostalgiques de la colonisation ont tenté de rediffuser, sans honte, les mensonges proférés à l'époque par le préfet de police Maurice Papon, assassin des Algériens, et condamné par la suite par la justice française pour complicité de crime contre l'humanité pendant la Seconde Guerre mondiale.

Leur manœuvre a consisté dans la publication sur internet, sur l'un de ces sites de la « faschosphère » qui déversent le racisme et la haine, d'un texte présenté comme celui de « dix-neuf historiens et universitaires français ». On y trouve le nom d'un propagandiste d'extrême droite, Bernard LUGAN, qui s'était longtemps consacré à la défense de l'apartheid en Afrique du Sud et continue à vanter les mérites de la colonisation, et un universitaire que les partisans de Maurice PAPON ont voulu utiliser, sans succès, pour minimiser sa répression et répondre aux travaux rigoureux de Jean-Luc EINAUDI. Il y a aussi le général Maurice FAIVRE, qui a tenté de nier les travaux de l'historienne Raphaëlle BRANCHE sur la torture pratiquée par l'armée française en Algérie. Les autres sont des militants d'extrême droite, dont certains sont inconnus dans le monde universitaire français.

Ce texte mérite le silence et le mépris. Il n'a même pas obtenu d'être publié par les grands médias de la droite française qui font l'éloge de la colonisation, ni d'être signé par des universitaires auteurs d'ouvrages sérieux, mais qui ont tendance à en minimiser les crimes. Le 17 octobre 1961, la Fédération de France du FLN a dû répondre à une répression raciste déclenchée, dès la reprise des négociations d'Évian, par les adversaires de l'indépendance de l'Algérie, dont le Premier ministre de l'époque, Michel Debré. Elle a réussi une mobilisation pacifique qui, comme les manifestations des 9 au 11 décembre 1960 en Algérie, a montré que le peuple algérien entrait en scène. Le président de la République française a reconnu en 2012 que «le

17 octobre 1961, des Algériens qui manifestaient pour le droit à l'indépendance ont été tués lors d'une sanglante répression». Les (vrais) historiens, en France, en Algérie et ailleurs travaillent et publient.

L'opinion française commence à comprendre les réalités de la colonisation que la propagande française a dissimulées. En 2016, à Lille, Lyon, Rennes, Grenoble, Paris et dans toute la banlieue parisienne, les rassemblements et les hommages aux manifestants algériens de 1961 ont été plus nombreux et plus importants que jamais. Là est l'essentiel. Il n'est pas dans l'ultime tentative dérisoire de ce texte sans aucune valeur scientifique, qui voudrait essayer de faire parler de lui.

**NDLR** : Puisque le texte en question (*voir en PJ n°2 joint à cet envoi*) ne mérite que « le silence et le mépris » pourquoi, Monsieur MANCERON, tente-t-il alors de le décrédibiliser par l'outrance ? Nous connaissons la technique, issue de l'ex URSS, qui consiste à traiter de « fasciste » ou « d'extrémiste de droite » toute personne qui est en opposition avec vos idées. Mais sur le fond seuls les faits et les preuves méritent un intérêt réel au lieu de son anathème qui ne résout rien.

Ce qui est surprenant c'est la vision différente selon que l'on est témoin ou idéologue. A propos de *manifestations pacifiques en Algérie* prétendues par l'historien MANCERON, on relève :

-Le 10 décembre 1960 : De violentes manifestations pro-FLN sont incitées par le capitaine BERNARD de la SAU. L'armée française ouvre le feu. De GAULLE déclare aux militaires « ...c'est une Algérie algérienne qui tous les jours deviendra, par la force des choses, plus algérienne que la veille... ».

-Le 11 décembre 1960 : Les émeutes à Oran ont fait 6 morts européens et 18 musulmans.

-Le 12 décembre 1960 : A Alger, les forces de l'ordre pénètrent dans la casbah pour mettre fin aux assassinats de musulmans pro-français, on y déplore 17 morts.

-Le 13 Décembre 1960 : A Bône, l'armée tirent sur les manifestants et tuent 8 personnes, 2 européens et 6 musulmans. Parmi les victimes les jeunes KANDEL Alain, 16 ans et GAMBA Gilbert 15 ans, 2 blessés graves : PAPIN André et TARENTO Philippe.



La une du Figaro du 18 octobre 1961

Quant aux manifestations du FLN à Paris le 17 décembre 1961 (interdites par le Préfet) le bilan officiel est certainement connu par les autorités de l'Etat. Encore de nos jours le secret est toujours de mise. Pourquoi ? Mais nous ne sommes pas surpris de cette attitude qui est à l'identique de la chape de plomb instaurée après la tragique fusillade de rue d'Isly, le 26 mars 1962 à Alger. Pour Paris, certains supputent même un massacre, alors qu'ils sont moins diserts pour celui des harkis ou des européens, dont le 5 juillet 1962 à Oran. Pourquoi ? Les « révélations » de Monsieur EINAUDI, militant communiste, qui n'a pas eu accès aux archives de la police, mais a tiré un certain nombre d'informations issues des archives d'Ali HAROUN, membre du comité fédéral de la Fédération de France du FLN basé à Cologne (Allemagne), sont-elles fiables et objectives ?

Maurice PAPON, préfet de police décrié, n'était-il pas sous les ordres du Ministre de l'Intérieur Roger FREY ? Qui lui-même subordonné au Premier ministre Michel DEBRE. Tous deux respectaient, nous n'en doutons pas, les prescriptions du président Charles de GAULLE !

A ce stade il est nécessaire de rappeler les différents bilans des uns ou des autres :

-Etat : 7 morts, dont 2 seulement sont imputés aux forces de l'ordre, Achour Belkacem et Amar MALEK. Les cinq autres morts sont 4 Algériens et un Français, Guy CHEVALIER ;

-Les archives de l'Institut Médico-légal de Paris affirment qu'entre le 18 et le 21 octobre, 4 cadavres de « Nord-africains » seulement furent admis à la Morgue : Le 18 octobre, Achour Belkacem, tué par un policier invoquant la légitime défense, et Abdelkader Benhamar, mort dans un accident de la circulation à Colombes. Puis le 20 octobre, Amar MALEK, tué par balles par un gendarme et le 21 octobre, Ramdane MEHANI, mort dans des circonstances inconnues (Source Manuel GOMEZ, journaliste à *l'Aurore*).

-1991 : M. ENAUDIE : 200 morts, plus tard son chiffre évoluera à 325 ;

-1997 : Commission MANDELKERN : 40 à 50 morts ;

-1998 : Commission GERONIMI : au moins 48 morts ;

-1999 : Historien BRUNET (il s'appuie sur les archives de la Police, peu sur celles du FLN) : 30 à 50 morts ;

-2006 : Deux historiens britanniques, Jim HOUSE et Neil MACMASTER, ont eu droit à un accès illimité aux archives de la préfecture de police : plus de 120 morts (ce chiffre doit être comparé aux estimations de Linda AMIRI (environ 130), du FLN (200) et d'ENAUDI (200), qui ont été attribuées de façon erronée à la seule nuit du 17 octobre).

Monsieur MANCERON, dont on connaît le positionnement militant, a le droit de privilégier une thèse, qui jusqu'à preuve du contraire n'a aucune justification officielle. Nous connaissons aussi la propension des bilans des dirigeants du FLN, dont l'exagération est coutumière : SETIF = 45 000 morts (aucun historien sérieux, de nos jours, le confirme). Quant au chiffre de 1 500 000 martyrs revendiqué par les officiels algériens on est là dans le domaine de la propagande et de l'instrumentalisation de l'histoire à des fins bien spécifiques...

## 2/ Une majorité de Français favorables à des excuses sur le passé colonialiste...

À la veille du 62<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er Novembre, TSA a commandé un sondage auprès de l'un des principaux instituts de sondage français, l'Ifop, afin de prendre la température de l'opinion publique française sur les relations entre l'Algérie et la France. Repentance, restitution des crânes des résistants algériens...

### *L'adhésion à ce que la France présente des excuses pour les exactions commises durant l'occupation de l'Algérie*

	Ensemble des Français 24-25 oct. 2016 (%)
TOTAL Favorable	52
● Très favorable	15
● Plutôt favorable	37
TOTAL Opposé	48
● Plutôt opposé	27
● Très opposé	21
TOTAL	100

52% des Français sont favorables à ce que le gouvernement français présente des excuses officielles pour « *les meurtres et exactions commis par l'armée française durant l'occupation de l'Algérie* », selon les résultats du sondage Ifop pour le compte de TSA. 15% se disent « *très favorables* », 37% sont « *plutôt favorables* » tandis que 21% des Français interrogés disent être « *très opposés* » à toute repentance. C'est la première fois qu'une majorité de français se prononce en faveur d'excuses officielles à l'Algérie.

On peut relever dans le nouveau sondage pour TSA une grande disparité dans les résultats selon l'âge. Ils sont en effet 61% chez les Français de moins de 35 ans à être favorables à des excuses officielles. En contraste, seuls 38% des personnes âgées de 65 ans et plus y seraient favorables, tandis que 32% de cette catégorie se disent très opposés à toute excuse officielle. « *Les 65 ans et plus ont connu la guerre d'Algérie. Pour eux, ce n'est pas juste une chose qu'on voit dans les documentaires historiques* », explique François KRAUS de l'institut Ifop.

« *Ce sont des choses qu'ils ont vécues et pour lesquelles ils considèrent qu'il n'y a pas d'excuses à présenter car il y a eu des torts des deux côtés. Cela explique que dans cette génération, il y ait deux tiers des personnes âgées qui refusent catégoriquement qu'on présente des excuses* », ajoute-t-il, précisant que « *pour les jeunes et pour les personnes à un niveau social élevé, il n'y a pas de problème particulier à ce qu'on présente des excuses. À partir du moment, et c'est ça qui est important, où les exactions et les crimes sont bien répertoriés et ne suscitent pas de discussions.* »

Si vous souhaitez lire la suite : <http://www.tsa-algerie.com/20161031/une-majorite-de-francais-favorables-a-des-excuses-sur-le-passe-colonialiste-de-la-france-en-algerie/>

**NDLR** : Sondage à sens unique pour des exactions seulement commises par la France ! Chez-eux point de compassion pour les victimes innocentes de sanguinaires fellaghas, précurseurs de DAECH. Quant aux jeunes français plus sensibles aux excuses ou repentance, le formatage de l'Ecole de la République par ses nouveaux hussards, chevaliers de l'anticolonialisme, permet ce résultat. De plus un pourcentage d'élèves issus de la minorité visible ne peut que l'accentuer. Néanmoins il convient de préciser ceci :



« Chafia MENTALECHETA, députée de l'immigration pour le Nord de la France, commente le sondage Ifop-TSA sur la colonisation : « ...C'est une excellente nouvelle ! C'est le peuple français qui a été interrogé et non les gouvernants. Donc on se rend compte que les peuples ont vraiment envie de tourner la page de cette histoire douloureuse pour construire un avenir méditerranéen commun. Ensuite, j'ai envie de dire que les Franco-Algériens et les Algériens qui vivent en France ont fait mieux que le FLN. Depuis des années qu'ils se battent pour le devoir de mémoire en France, ils ont réussi à inverser les mentalités françaises. Tout le travail réalisé par les Franco-Algériens sur le 17 octobre, les commémorations du 1<sup>er</sup> novembre, le 8 mai 1945 est en train de porter ses fruits. Donc je voudrais leur rendre hommage parce qu'ils se battent tous les jours sur le terrain pour ce devoir de mémoire. C'est aussi une gifle finalement à celui qui a rédigé l'article 51 de la Constitution faisant des franco-algériens des traîtres potentiels.

Donc c'est grâce aux binationaux qu'une majorité de Français se prononce aujourd'hui pour les excuses ?

« Oui, je crois sincèrement que ce sont eux qui ont fait ce travail de longue haleine. D'une part, la société française est devenue métissée dans le sens où il y a beaucoup de mariages mixtes et de liens forts entre les Algériens et des Français. On a forcément envie de voir les choses autrement. D'autre part, il y a le nombre de Franco-Algériens élus. Même à Pontault Combault dans la Seine-et-Marne où il n'y a rien eu le 17 octobre 1961, on a commémoré cette date parce que nous avons des élus Franco-Algériens dans la municipalité. Donc ce sont vraiment ces personnes qui portent en eux l'histoire algérienne et qui veulent encore être mieux intégrées dans une société française apaisée et qu'on puisse justement construire quelque chose de commun entre les deux peuples. Durant 35 ans, on allait sur le pont Saint Michel pour demander la reconnaissance du massacre du 17 octobre. Maintenant toutes les municipalités de l'Île-de-France commémorent cette date » : (Source : <http://www.tsa-algerie.com/20161031/franco-algeriens-algeriens-france-ont-mieux-fln/> )



Source : Liberté Algérie

**NDLR** : Une députée algérienne, en France, qui fait du prosélytisme... Imaginons l'inverse et qu'elle serait la réaction algérienne... ?

### 3/ MENNUCCI : « Maintenant, c'est à l'Assemblée nationale de prendre ses responsabilités...

Source : <http://www.tsa-algerie.com/20161031/colonisation-cest-a-lassemblee-nationale-de-prendre-responsabilites/>



Un sondage IFOP réalisé pour le compte de TSA révèle qu'une majorité des Français sont favorables à des excuses officielles à l'Algérie. Qu'en pensez-vous ?

C'est un **résultat satisfaisant**. Je crois que les choses avancent. Les Français ont plus de distance par rapport à cette question que par le passé. Aujourd'hui, le colonialisme est remis en cause. Certaines choses ont été faites alors qu'elles ne devaient pas se produire. Et l'histoire de la France est une et indivisible. Même si notre génération n'a pas de responsabilité directe, elle doit considérer que l'État, lui, a une responsabilité directe.

Est-ce qu'on peut dire que la société française est prête à une réconciliation durable avec l'Algérie sur le modèle de la France et de l'Allemagne ?

Je crois que la société française est prête depuis longtemps à une réconciliation durable avec l'Algérie. Le problème est que la société française ne connaît pas les conditions de la colonisation. Elle ne sait pas ce qui s'est réellement passé. Beaucoup de gens découvrent la vérité à l'occasion de textes comme celui que j'ai proposé (sur le massacre du 17 octobre 1961). Donc, il faut bien comprendre que c'est notre histoire qu'il faut interroger. Elle n'est pas l'objet de suffisamment de recherches et d'ouvrages. Elle n'a pas une grande place dans les manuels scolaires. L'histoire de la colonisation, pas seulement celle de l'Algérie, n'est pas beaucoup étudiée.

Pourquoi François Hollande ne franchit pas le pas pour concrétiser cette réconciliation ?

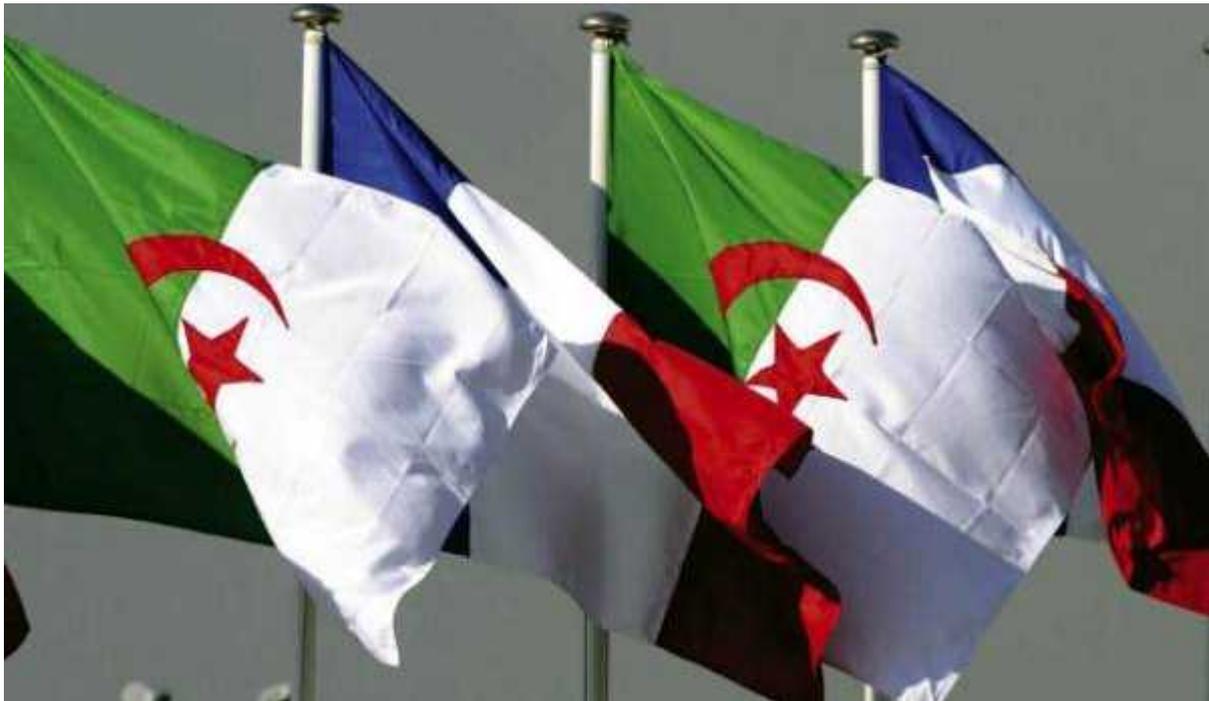
En 2012, François Hollande a franchi un pas extrêmement important en reconnaissant les massacres du 17 octobre 1961. C'est la première fois qu'un président de la République reconnaît que la police française a tué les Algériens (en 1961). J'ai assisté aux rencontres officielles en décembre 2012 lors de la visite du président Hollande en Algérie et j'avais l'impression que le président Bouteflika était très satisfait. François Hollande, comme l'avait fait avant lui Jacques Chirac, s'est également exprimé sur Guelma et les crimes du 8 mai 1945. Maintenant, c'est à l'Assemblée nationale de prendre ses responsabilités.

Vous avez justement introduit un projet de loi sur le 17 octobre. Où en êtes-vous actuellement ?

Le processus est lourd. Le projet de loi a été validé par le bureau de l'Assemblée nationale jeudi dernier. Donc le texte est jugé recevable par l'assemblée. Jusqu'à maintenant, près d'une centaine de députés se sont prononcés favorablement sur ce projet. Maintenant, nous allons travailler pour la mise à l'ordre du jour.

**NDLR** : Oui il faut que la page soit tournée mais pas au prix de l'oubli de nos compatriotes assassinés dans des conditions effroyables. Aussi permettez-moi de suggérer que votre choix aux élections futures prenne en compte les déclarations de cet hémiplégique où seules les victimes algériennes ont ses "grâces".

En mars 2012, une conférence-débat fut organisée à Lyon par le Forum de Solidarité Euro-méditerranéenne (FORSEM) pour débattre d'une histoire franco-algérienne turbulente, en se fixant comme objectif de répondre à une question posée en fin de communiqué : « Comment construire enfin une histoire partagée pour affronter sereinement un présent où ses traces sont si régnantes? » :



Auteur : Kacem MADANI

Extrait : [...issu de cette source : <http://www.lematindz.net/news/22188-algerie-france-je-taime-pas-moi-non-plus.html>]

1- Arrêter le mensonge, d'un côté comme de l'autre ! Toutes ces raisons d'état qui ont transformé le drame Algéro-Français en fonds de commerce et en tremplins pour la course au pouvoir, de part et d'autre de la méditerranée. À cet égard, les images d'un François Hollande exubérant et glorifiant l'alacrité et la capacité de jugement d'un Bouteflika malade et démuni, relèvent d'une insoutenable légèreté au sommet !

2- Avoir le même regard sur toutes les victimes des drames de la décolonisation ! Il n'y a pas de victime coupable d'un côté et de victime innocente de l'autre. Toutes les victimes civiles sont innocentes, que ça soit du côté algérien, du côté des pieds-noirs ou de celui des harkis !

3- Laisser l'histoire se confectionner par des historiens ! Et cela ne peut se faire tant que les tuteurs autoproclamés de l'Algérie ne cessent de brandir et d'exiger la repentance, dans le but unique de mieux s'agripper à un pouvoir illégitime, confisqué par une armée des frontières qui s'est ruée sur une Algérie anéantie par 7 ans d'hostilités et abandonnée de tous depuis plus d'un demi-siècle.

Les nouvelles générations ne sont pas concernées par la guerre. De ce fait, l'apaisement est possible, si tant est que le système, côté Algérien, cesse de se comporter en état voyou et immature, en versant dans des déclarations insensées et déplacées, telles que : « *Le peuple algérien ne s'est pas battu pour l'indépendance, on lui a offert son indépendance* », formulée par Abdelaziz Bouteflika himself !

Comment peut-on oser exiger la repentance concernant des méfaits commis envers un peuple pour lequel on ne reconnaît aucune vaillance, alors qu'on annonce 1,5 millions de pertes humaines entre 1954 et 1962 (\*)? Faudra bien que Monsieur Bouteflika daigne, un jour, nous expliquer ce dilemme ! De préférence avant l'inauguration de la grande mosquée d'Alger. Ou alors le peuple ne s'est pas battu, auquel cas il n'y aucune repentance à exiger de la France, ou bien, ce qui est évidemment le cas, les Algériens ont subi des massacres de masse qui n'ont rien à envier, en termes de barbarie, à ces images insoutenables qui nous proviennent de Syrie et d'Irak ; auquel cas la France devra, un jour ou l'autre, faire preuve de sagesse et formuler des excuses directes au peuple algérien via des représentants issus des urnes. Si elle venait à le faire pendant que Monsieur Bouteflika et son gang sont au pouvoir, cela serait un coup de couteau porté au dos de l'Algérie, et une forfaiture de plus envers la mémoire des héros de la révolution et de tous ceux qui avaient à cœur une transition pacifique vers la liberté de ce pays qui porte encore les cicatrices et les traces de millénaires d'impérialisme!

La repentance est une condition sine-qua-non de l'apaisement des relations entre l'Algérie et la France, et la construction d'une méditerranée rayonnante ; mais cette repentance ne peut se faire tant que les vieux caciques du FLN sont encore au pouvoir, car ils ne se gêneraient nullement pour l'exhiber comme le trophée d'une gloire volée et d'une valeur ajoutée à une

indépendance confisquée. Cela serait une belle occasion pour la « *famille révolutionnaire* » de poursuivre son assise sur une illégitimité qui n'a que trop duré !....

(\*Ndlr: Totallement faux. A cet égard se référer à la remarquable étude du Professeur Xavier YACONO : [http://www.persee.fr/doc/remmm\\_0035-1474\\_1982\\_num\\_34\\_1\\_1963](http://www.persee.fr/doc/remmm_0035-1474_1982_num_34_1_1963)

5/

Bachir Ben Mohamed ABDELOUAHAB

Né le 2 décembre 1897 à MILIANA et décédé le 1 juillet 1978 à ALGER.  
Membre de la première Assemblée nationale Constituante (Alger)



Biographie :

Bachir ABDELOUAHAB exerce la profession de docteur en médecine à BLIDA. Marié, il a été père de cinq enfants. Membre du Parti musulman pour le progrès (PMPRO), il est conseiller municipal et conseiller général de BLIDA, postes électifs qu'il abandonne en 1945 pour celui de député du département d'ALGER.

En effet, présenté sur une liste d'Union et progrès social, favorable au maintien de l'Algérie dans la République française, le docteur Bachir ABDELOUAHAB est élu par le collège des musulmans non citoyens pour les représenter à la première Assemblée nationale Constituante, le 21 octobre 1945. Cette consultation concerne l'élection de quatre députés. Arrivé à l'Assemblée constituante et une fois son élection validée, il est nommé membre de la commission de l'Intérieur, de l'Algérie et de l'Administration générale, départementale et communale, ainsi que de la commission de la Famille, de la Population et de la Santé publique. Il participe, le 3 novembre 1945, à l'élection du général de Gaulle comme chef du Gouvernement provisoire, de même qu'au vote de la confiance au Cabinet DE GAULLE, le 23 novembre.

Le docteur Bachir ABDELOUAHAB vote la confiance au ministère formé par Félix GOUIN, le 29 janvier 1946.

Elu sur une liste d'Union et progrès social, il connaît les antagonismes qui se font jour dans l'opinion musulmane. Il démissionne de son mandat de député dès le 19 février 1946. Il est alors remplacé à l'Assemblée nationale Constituante par son suivant de liste, Abderahmane FARES.

6/

GIVET l'ancienne caserne ne s'appellera pas MASSU

Source : <http://france3-regions.francetvinfo.fr/champagne-ardenne/ardennes/givet-ancienne-caserne-ne-s-appellera-pas-massu-1121247.html>



Fin de la polémique à GIVET, dans les Ardennes. L'ancienne caserne Mangin, transformée en résidence, ne prendra pas le nom du général MASSU, figure militaire controversée connue pour la torture en Algérie.

Le maire de GIVET, Claude WALLENDORFF, fait marche arrière. Convaincu par l'association **franco-berbère locale**, il n'appellera pas l'ancienne caserne reconvertie en logement du nom du général Jacques MASSU. Cet ancien général de l'Armée était connu pour avoir fait l'usage de la torture durant la Guerre d'Algérie. Un nom et un passé trop lourd qui ravivent des douleurs encore bien présentes.

La mise en ligne d'une pétition, la colère des riverains, des démissions au conseil municipal ont sans doute également poussé le premier élu de la commune ardennaise a changé d'avis.

Dans une lettre, il évoque les violences physiques exercées à l'encontre de personnes d'origine nord-africaine, à GIVET, dans les années 60.

L'ancienne caserne devrait être baptisée "*Résidence MANGIN*".

**NDLR :** Ignorant le contexte local je suis cependant étonné d'une telle décision. Non pas sur l'éviction du nom de MASSU, il faudra s'habituer à de telles actions compte tenu de la « *sensibilité* » d'associations mêlées, hémiplogiques mais actives. En effet elles ne sont pas choquées, en France, quant-il s'agit de se recueillir au mur des fédérés au Père LACHAISE à Paris (la violence, en 1871, lors des émeutes de la Commune contre le Gouvernement, élu au suffrage universel, fut terrifiante) ; en Algérie quand une rue d'Alger porte le nom du sanguinaire « AMIROUCHE » tout comme celui d'un village du Constantinois devenu « Youcef ZIGHOUD », organisateur des massacres du 20 août 1955 dans le Nord constantinois. La nouvelle appellation de la résidence locale sera donc MANGIN. Cet officier était adoré ou détesté (comme MASSU), incarnant le type de l'officier colonial, infatigable, tempétueux et dont certains le surnommeront « *le buveur de sang* » ! Nous constatons que la valeur honorifique du sang varie selon...

## 7/ 5 décembre 2016 : Journée Nationale d'Hommage

Source : <http://www.asafrance.fr/>

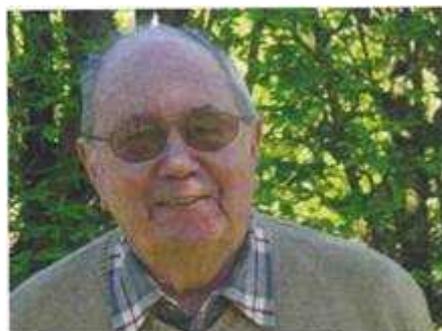
### *1 000 drapeaux pour 100 000 morts*

Le 5 décembre, dans le cadre de la *journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie*, la cérémonie officielle qui se déroule traditionnellement au monument du Quai Branly sera suivie cette année du ravivage de la flamme du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe en présence de 1 000 drapeaux d'associations patriotiques symbolisant les 100 000 morts pour la France (25 000 soldats français et 75 000 harkis) tombés en Afrique du Nord et en souvenir des 8 porte-drapeau de l'association des anciens combattants de Mostaganem qui se succédèrent entre 1954 et 1961 et qui furent assassinés par le FLN pour leur loyauté et leur fidélité à la France et à leurs camarades Anciens combattants.

## 8/ Distinction littéraire

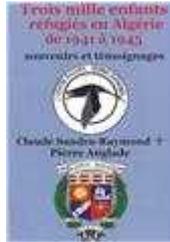


*Claude Sandra-Raymond*



Pierre ANGLADE

**L'ouvrage "Trois mille enfants réfugiés en Algérie de 1941 à 1945" de la regrettée Madame Claude Sandra-Raymond(+) et de Pierre ANGLADE, a obtenu la Distinction algérieniste "Témoignage historique" 2016 suite à la délibération du jury du Prix littéraire algérieniste réuni à Narbonne le 11 octobre 2016.**



**NDLR** : Nos plus vives félicitations à notre Ami Pierre ANGLADE et une pensée émue pour la co-auteure Claude RAYMOND malheureusement disparue.

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO